



BUREAU VERITAS

Agence Alsace
Service Patrimoine
4, rue du Parc
Oberhausbergen
67088 STRASBOURG Cedex 2
Tél : 03.88.56.84.84
Fax : 03.88.56.84.56

PREFECTURE DU HAUT-RHIN
7 RUE BRUAT
BP 10489
68020 COLMAR CEDEX - France

N° affaire : 2218166
N° rapport : 2218166/2/B

Rapport établi par : Adelino DE AZEVEDO

Didenheim le 25 mars 2011

Rapport d'Audit de Gros Entretien

**Site : Cité Administrative Mulhouse :
Bâtiment B**

Adresse Cité administrative –Bât A
12 rue Coehorn
68091 Mulhouse Cedex



Sommaire

1.	Contexte de la mission.....	3
2.	Carnet d'identité	4
3.	Carnet état réglementaire	5
4.	Carnet de santé.....	20
5.	Constats d'Audit.....	23
6.	Annexe : tableau récapitulatif des constats	61
7.	Album Photo	69
8.	Plans et repérage des constats	71

1. Contexte de la mission

1.1. Mission audit gros entretien

Notre mission consiste en un diagnostic d'ordre général des éléments techniques principaux du site concerné : ces éléments pouvant être des composants, des équipements ou des fonctions du bâtiment.

Ce diagnostic est basé sur une visite sur site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie. Si certains éléments nécessitent un examen plus approfondi, à la demande du client, une mission complémentaire pourra lui être proposée.

Compte tenu de l'enjeu du client, nos constats sont accompagnés d'une proposition de solution technique (proposition d'action) visant une remise à niveau de l'élément concerné. Et ces actions proposées font l'objet d'une estimation financière.

Le gros Entretien est l'ensemble des travaux qui ont pour but de maintenir dans leur état initial de bon fonctionnement des ouvrages existants, sans changer leur usage, ni la nature des prestations qu'ils peuvent offrir.

On peut distinguer 2 catégories de gros entretien :

- le gros entretien courant touchant le clos et couvert et les installations de base ainsi que les mises en Conformité, et qui permet le maintien en bon état de conservation d'un ouvrage
- le gros entretien pour opération à caractère exceptionnel concernant des grosses réparations en vue de la remise à niveau d'un ouvrage mal entretenu

1.2. Introduction au rapport

Le rapport comprendra :

- une description de l'existant
- un carnet état réglementaire
- un carnet état de santé
- une synthèse des actions à mener permettant au gestionnaire du bâtiment de pouvoir programmer les opérations précédemment décrites

1.3. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants :

Code la construction et de l'habitation - partie réglementaire

- Code la construction et de l'habitation - partie réglementaire
- Code du Travail – partie réglementaire
- Règlement du 25 juin 1980 modifié
- Les normes et DTU

1.4. Légende

[V] : Mesurée sur site ; vue sur site ; constatée sur site par l'intervenant Bureau Veritas

[D] : Constaté ou mesuré sur document par l'intervenant Bureau Veritas

[E] : valeur probable et estimé par Bureau Veritas avec une valeur précise car habituelle pour un type d'ouvrage ou d'équipements ou estimé par Bureau Veritas avec une valeur défavorable ou exigeante car obligatoire à la bonne poursuite de l'audit

[O] : déclarés par conversation avec les exploitants, les gestionnaires, les équipes d'entretien, etc.

1.5. Hypothèses

Les estimations financières du présent rapport sont faites à partir de base de prix de : janvier 2010

2. Carnet d'identité

LOCALISATION							
Date de visite :							
ETABLISSEMENT (rattachement)							
BATIMENT (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux)		Bât B/ Commissariat de Police / R+4 + sous sol					
ADRESSE DU BATIMENT (Rue / Code postal / Ville)		12 rue du coehorn 68 091 Mulhouse Cedex					
NUMERO D'IDENTIFICATION (TGPE Etat, etc.)							
CORRESPONDANT SUR SITE							
OCCUPATIONS							
STATUT JURIDIQUE		TERRAIN		SURFACES BATIMENT		EFFECTIFS	
Bâtiment :	Administration	Surface parcelle :		S Utile :		Personnel :	110
Terrain :		Surface bâtie :		SDO :		Public :	40
		Réf. cadastrale :		SHON :		Global :	150
PRINCIPALES UTILISATIONS (Activité / m² SHON)		Administration 100%		Logement		Recherche /	
DESCRIPTION BATIMENT							
Corps de bâtiment	Type de construction	Année de construction	Année d'occupation	Nombre de niveaux Total / Sous-sol		Précédentes occupations Période / Utilisation	
Classement ERP du bâtiment			Type : Code du travail		Catégorie : 5 ^{ème}		
Avis de la commission			☐ Favorable ☐ Défavorable				
EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Type			Date installation	Maintenance / Vérification	Commentaires	
Chauffage	Sous station chauffage				?/ ?		
Traitement d'air	CTA salle réunion, garage. Extraction sanitaires				?/ ?		
Installation gaz	alimentation gaz cuisinière logement service				?/ ?		
Electricité	TGBT + onduleur				?/ ?		
Courant faible	Répartiteur + Baie brassage				?/ ?		
Système incendie	Extincteurs, B.A.E.S.				?/ ?		
Ascenseur					?/ ?		
Autres spécifiques	Alarme intrusion				?/ ?		

3. Carnet état réglementaire

BATIMENT (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux) :	Bât B/ Commissariat de Police / R+4 + sous sol				
Adresse :	12 rue du coehorn 68 091 Mulhouse Cedex	Mise e service :		Date de visite :	
COMMISSION DE SECURITE	Organisme :		Date visite :		Périodicité :
Classement ERP du bâtiment	Type : W Catégorie : Code du travail				
Effectif	Public : 40 Personnel (même issue) : 110				
Avis de la commission pour le maintien de l'ouverture		☐ Favorable ☐ Défavorable			
Observations de la commission					
Prescriptions permanentes	Sans objet				
Prescriptions antérieures non exécutées	Sans objet				
Prescriptions nouvelles	Sans objet				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
INSTALLATIONS ELECTRIQUES (Contrôle agréé) Travailleurs (D.14/11/88 et A.10/10/2000) : 1 an ou 2 ans Public (EL19) : 1 an	NON	Socotec	24/1/08	CDT : 1 à 2ans ERP : 1 an		OUI	OUI	Le rapport mis à notre disposition n'est plus valide. Prévoir une visite.
SECURITE INCENDIE (Contrôle agréé ou qualifié) Exercices, visites et essais (R232-12-21) Moyens de secours (art. MS 73) Désenfumages (art. DF8-PE4) Parois CF Extincteurs Consignes (R232-12-20) Plans d'évacuation EQUIPEMENT D'ALARME (EA) : (R232-12-18 et NFS61-936 §3) Type EA1 : SDI (DM+DAI)+UGA1+DSNA ou BAAS-Sa Type EA2a (+ZA) : SDI (DM) + UGA2 + DSNA ou BAAS-Sa Type EA2b (1ZA temporisée) : SDI (DM) + BAAS-Sa ou Pr Type EA3 : SDI (bris glace DM) + sirène (BAAS) Ma Type EA4 : sifflet ou sirène (Ma) SYSTEME SECURITE INCENDIE (SSI) : (NFS61-931 §3) : Catégorie A : SDI + SMSI (CSMI type A + DAC + DAS + EA1) Catégorie B : SMSI (CSMI type B + DAC + DAS + EA2a) Catégorie C : SMSI (DCS + DAC + DAS + EA2b ou 3)	NON	Bureau Veritas	10/06/05	6 mois (exercices, essais et visites matériel, alarmes) 1 an (moyens secours, désenfumage)		OUI	OUI	Le rapport mis à notre disposition n'est plus valide. Prévoir une visite.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
Catégorie D : SMSI (DCMR + DAC + DAS + EA2b, 3 ou 4) Catégorie E : DCM + DAC + DAS + EA2b, 3 ou 4								
ECLAIRAGE DE SECURITE (Contrôle agréé ou qualifié) A.19/11/01 (PC > 08/04/02) - EC7 à EC15 A. 22/11/04 (maintenance ERP) - EL18 Evacuation et ambiance / anti-panique BAES autonomes : 45 lumens 1h Luminaires avec source centrale (LSC) : 5 lumens/m²/1h NF-AEAS, si fluo non permanent test SATI Lampes recharges et notice emploi - entretien annexée registre (EC13)	NON	SOCOTEC	24/11/08	Test SATI ou mois (visuel) + 6 mois (essais) + 1 an (maintenance)		NON	NON	Test non effectué lors de la visite. Effectuer un test sur les éclairage de sécurité

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
INSTALLATIONS THERMIQUES Arrêté 23/06/78 (chaufferie > 70 kW) CH58 : agréé ou qualifié (1 an) A. 12/07/90 : pollution STG > 350 kW par agréé D. 16/09/98 : production > 1000 kW par agréé (3 ans)	?			1 an (CH58) 3 ans (>1000 kW)		?	?	Lors de notre visite aucun document ne nous a été remis. Prévoir une visite de contrôle.
CLIMATISEURS Arrêté 08/07/99 (Fluide au moins 2 Kg : contrôle agréé ou qualifié)	S/O			1 an				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
APPAREILS A PRESSION DE GAZ (D.13/12/99 : Contrôle agréé) Réservoir fixe ou mobile : 40 mois (visite) Réépreuve : 10 ans Soupape sécurité (A.04/12/98)	S/O			Visite : 40 mois Réépreuve : 10 ans				
APPAREILS A PRESSION DE VAPEUR (D.13/12/99 : Contrôle agréé)	S/O			12 mois (marche) 18 mois (ouverte)				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
INSTALLATIONS DE GAZ (Art. GZ30-CH58-PE4 public : contrôle agréé)	?			1 an		?	?	
AMIANTE (D.07/02/96 travailleurs et 12/09/97 propriétaires : Contrôle agréé avant 31/12/99) Flocages, calorifugeages, faux- plafonds et autres	NON	Bureau Veritas	30/08/05	2-3 ans		OUI	OUI	Le rapport n'est plus valide. Prévoir une visite.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
ACCESSIBILITE PLOMB (A.12/07/89 : Diagnostic ou contrôle agréé)	S/O							
ETAT PARASITAIRE (Diagnostic termites loi 08/06/98, champignons mérule)	S/O							

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
AERATION LOCAUX TRAVAIL (Arrêté 08/10/87 : Contrôle agréé ou qualifié) Code du travail (articles R232-5 à R232-5-14 et R235-2-4 à R235-2-8) Règlement sanitaire départemental (article 65 : soufflage) Circulaire ICPE 23/04/99 (tour aéroréfrigérante classée sur déclaration ou autorisation Préfectorale)	S/O			6 mois (recyclage polluants) 12 mois (débits)				
BRUIT LOCAUX TRAVAIL (Code du travail R232-8-1 : Contrôle agréé)	S/O			3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES (R232-1-2 et A.21/12/93 : Contrôle agréé ou qualifié)	S/O			6 mois				
ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE A.25/06/80 et art. AS9 et AS10 D. 09/09/04 (Contrôle agréé ou qualifié : 6 s réglages et serrures, 6 mois câble et parachute, 12 mois organes sécurité) (Contrôle agréé : 5 ans ERP ou changement exploitant)	S/O			6, 12 mois 5 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
ESCALATORS ET TROTTOIRS ROULANTS A.25/06/80 et art. AS9 et AS10 (Contrôle agréé ou qualifié : 6 mois organes sécurité) (Contrôle agréé : 5 ans)	S/O			6 mois 5 ans				
APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION (R233-11 et A.09/06/93 : Contrôle agréé)	S/O			3, 6, 12 mois				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité		Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
	OUI	NON							
MACHINES (R233-11 et A.05/03/93 : Contrôle agréé ou qualifié) Compacteurs à déchets, presses, massicots	S/O				3 mois				
RAYONNEMENTS IONISANTS A.02/10/90 (Contrôle agréé : 1 an sources scellées, 2 et 3 ans générateurs)	S/O				1, 2, 3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
GRANDE CUISINE (Art. GC19-PE4 : Contrôle agréé ou qualifié : cuisine collective)	S/O			1 an				
PROTECTIONS CONTRE LA FOUDRE (A. 28/01/93 classées et cultes : Contrôleur agréé ou qualifié NFC17-100 §4.2 recommandé)	S/O			1 et 3 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
FLUIDES MEDICAUX (Art. U41-PU5 public : Contrôle agréé, Autres : contrôle agréé ou qualifié)	S/O			1 an				
ASSAINISSEMENT (RSD art. 16.3 : Contrôle agréé DASS) Disconnecteurs eau potable / EU	S/O							

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
EQUIPEMENTS COLLECTIFS SPORTIFS ET JEUX (Contrôle agréé ou qualifié) D. 18/12/96 : Aires jeux D.10/08/94 : Equipements aires jeux D. 04/06/96 : Equipements sportifs	S/O			2 ans (aires jeux, toboggan, balançoire, buts, paniers)				
BRONZAGE ULTRA VIOLET (D.30/05/97 : Contrôle agréé)	S/O			2 ans				

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Conformité OUI NON	Contrôleur agréé Personnel qualifié	Date vérification	Durée validité	Coût (€TTC)	Résultats inscrits	Rapports annexés	Suite donnée (levée des observations) et commentaires
RESERVOIRS ENTERRES CARBURANTS (DRIRE et A. 22/06/98 : Contrôle agréé)	S/O			Simple peau 15 ans puis tous les 5 ans Tuyaux 10 ans				

4. Carnet de santé

BATIMENT (Intitulé / Utilisation principale / Niveaux)	Cité administrative Mulhouse/ Commissariat / R+4		
Adresse :		Date de visite :	

0	= bon état, fonction parfaitement remplie	2	= état médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie
1	= état moyen, quelques défauts, fonction correctement remplie	3	= état mauvais, dégradation générale et/ou fonction non remplie

(a) *Etats de conservation des ouvrages*

(b) Coefficients de pondération des ouvrages pour le calcul des "états moyens"

"Etat moyen" du bâtiment = Somme (état X poids) / Somme (poids)

N°Photos	Constituants	Etats de santé (a)	Poids relatifs (b)	Observations des "états moyens" de santé (constitution et justification cotation)
CCS	Clos - Couvert - Structure	1,3	60%	ETAT MOYEN - MEDIOCRE
	Couvertures	1,0	10%	Couverture : Bâtiment principal: Tuiles en terre cuite bien entretenu (1) Evacuation EP : Bâtiment principal: Gouttière zinc, descente des eaux pluviales en zinc(1). bien entretenu. (1) conciergerie : Gouttière zinc, descente des eaux pluviales en zinc(1). en mauvaise état. (3) Dauphin en fonte(1)
	Façades	1,5	20%	Revêtements : Maçonnerie de brique pleine, (1,5) Accessoires (encadrement baies, bandeaux, angles) : En bon état apparent (1). Encadrement en bois lucarnes.. (1,5)
	Ouvertures extérieures	2,0	10%	Fenêtres : Bois peint, majoritairement double vitrage, (3). Volets battants bois.(1). Portes d'entrée extérieure et cour: En Alu porte automatique, vitré (2)
	Structures	1,0	20%	Façades : Elévation en maçonnerie. (1). Refends et poteaux, poutres : en béton (1) Planchers bas : en bois et béton (1) Planchers intermédiaires : en bois. (1) Planchers hauts : en bois (1). Escalier principal : Escaliers en béton (1) Charpentes de combles : Charpente bois bon état. (1)
EQTE	Equipements techniques	2,0	25%	ETAT MEDIOCRE
	Chauffage, ventilation	2,0	10%	Chaufferie : Sous station de chauffage (1) Distribution chauffage : Bitube acier (1) Emissions : radiateurs en fonte et acier avec

N°Photos	Constituants	Etats de santé (a)	Poids relatifs (b)	Observations des "états moyens" de santé (constitution et justification cotation)
CCS	Clos - Couvert - Structure	1,3	60%	ETAT MOYEN - MEDIOCRE
				robinets thermostatiques (3). Ventilation (naturelle, mécanique) : naturelle, présence du VMC (3)
	Plomberie, sanitaire	2,0	5%	Alimentations (EF, EC) : alimentation cuivre, évacuation en fonte (vérifier l'état) Appareillages et robinetteries : faïence, robinetterie variée (simples, mélangeurs) (2) WC aux étages et sous-sol (2)
	Electricités	2,0	5%	En mauvais état général
	Courants faibles	2,0	3%	Répartiteurs (téléphonie, informatique) :
	Equipements de sécurité	2,0	2%	Système incendie (SSI) : aucune Eclairage de sécurité : Bloc issue de secours Onduleur, groupe électrogène : au sous-sol Groupe électrogène Extincteurs : présents dans l'ensemble du bâtiment Plans d'évacuation et consignes : non affiché Détection intrusion : RAS
	Appareils élévateurs		0%	Ascenseurs : non concerné Montes-charges : non concerné
AI	Aménagements intérieurs	2,0	9%	ETAT MEDIOCRE
	Cloisons courantes et CF	2,0	3%	Cloisons courantes : maçonnées ou en béton (2)
	Revêtements	3,0	3%	Sols : divers revêtements, moquettes, carrelage dans WC, plastifié dans les bureaux (3). Murs : papier peint, enduit, (3) Plafonds : enduit, (3)
	Ouvertures intérieures	1,0	3%	Portes courantes : Portes en bois bon état, dans les endroits occupés (1)
AE	Aménagements extérieurs	0,7	6%	ETAT MOYEN

N°Photos	Constituants	Etats de santé (a)	Poids relatifs (b)	Observations des "états moyens" de santé (constitution et justification cotation)
CCS	Clos - Couvert - Structure	1,3	60%	ETAT MOYEN - MEDIOCRE
	Voiries	0,0	2%	Voirie: route du domaine public, enrobés RAS (0). Cour intérieur: non concerné Eclairages extérieurs : non concerné
	Réseaux divers	1,0	2%	Branchement assainissement et EP : à l'égout supposé, vérifier état.
	Clôtures, portails	1,0	2%	Garde corps : Portails :
	BATIMENT "ETAT MOYEN" (b)	1,5 SANTÉ (0 à 3)	100% POIDS (coût)	ETAT MOYEN - MEDIOCRE

5. Constats d'Audit

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.

Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat) et une proposition de variante, le cas échéant.

PRIORITE	Commentaires :
Priorité 1	Travaux à minima
Priorité 2	Qualité d'usage 2020
Priorité 3	Programmable 2020 -2050

Décision	Commentaires :
1	Sécurité et hygiène
2	Sûreté
3	Continuité fonctionnement vital
4	Adaptation à l'usage
5	Pérennité des ouvrages
6	Energie
7	Accessibilité

FICHE DE CONSTAT

FC n°1

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sols

Constat - Localisation :

Les Revêtement de sol du sous sol sont en très mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

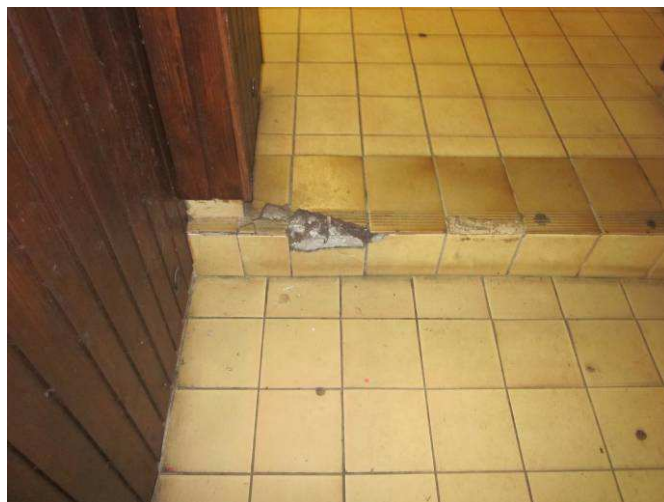
PRIORITE FC n°1

Remplacement des revêtements par un revêtement neuf (dans la zone vestiaires).

Décision FC n°1

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	350	70	24 500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes

Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support

Réalisation d'un enduit semi épais

Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol carrelé, compris plinthes

FICHE DE CONSTAT

FC n°2

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Les Faux plafonds du sous sol sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°2

Réparation du faux plafond par remplacement des plaques endommagées ou de la structure en mauvais état (vestiaires et cafétéria)

Décision FC n°2

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	420	50	21 000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose soignée des plafonds suspendus en dalles minérales, compris évacuation
Fourniture et pose d'un nouveau plafond en dalles minérales*

FICHE DE CONSTAT

FC n°3

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les revêtements muraux du sous sol sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°3

Reprise des murs détériorés et peinture sur l'ensemble des murs

Décision FC n°3

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	630	25	15 750

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes
Impression, rebouchage
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°4

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Portes coupe-feu

Constat - Localisation :

La porte du local de stockage n°22 n'est pas coupe feu

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°4

Remplacement de la porte et de sont huisserie par un bloc porte ayant un degré coupe feu suffisant.

Décision FC n°4

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	1500	1500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation de porte existantes

Fourniture et pose d'une porte métallique CF en bois

Sujétion pour imposte cintrée

Reprises de finitions périphériques

FICHE DE CONSTAT

FC n°5

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Généralités résistance au feu

Constat - Localisation :

Le cloisonnement au dessus de la porte n°20 au sous sol n'est pas coupe feu

PROPOSITION D'ACTION

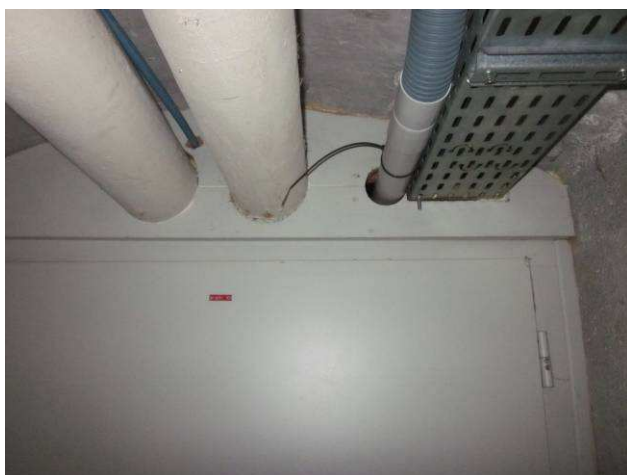
PRIORITE FC n°5

Modifier le cloisonnement afin d'obtenir un degré coupe feu suffisant

Décision FC n°5

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	250	250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du cloisonnement existant

Fourniture et pose de nouvelles cloisons légères avec ossatures métallique et parement deux faces en plaques de plâtre.

Peinture de finition

Reprise des plinthes au sol

Reprise des plafonds suspendus adjacents

FICHE DE CONSTAT

FC n°6

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Généralités résistance au feu

Constat - Localisation :

Le passage du réseau chauffage entre le local n°20 et le local Amicale diminue le degré coupe feu entre les locaux.

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°6

Reboucher le mur afin d'avoir un degré coupe feu suffisant entres les différents locaux

Décision FC n°6

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	400	400

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Préconisation :

Rebouchage au mortier plâtre ou toutes techniques permettant de garantir le degré coupe feu recherché

FICHE DE CONSTAT

FC n°7

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Les plafonds du RDC sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°7

Remplacement des faux plafonds

Décision FC n°7

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	530	50	26 500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose soignée des plafonds suspendus en dalles minérales, compris évacuation
Fourniture et pose d'un nouveau plafond en dalles minérales*

FICHE DE CONSTAT

FC n°8

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sols

Constat - Localisation :

Les sols du RDC sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

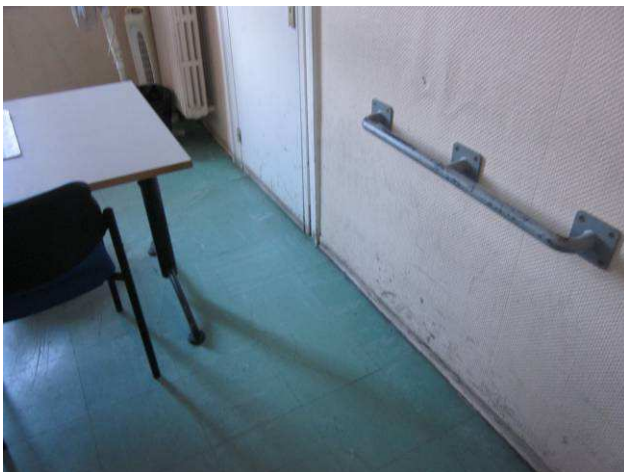
PRIORITE FC n°8

Remplacement des sols

Décision FC n°8

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	530	70	37 100

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes

Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support

Réalisation d'un enduit de lissage

Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, compris plinthes

FICHE DE CONSTAT

FC n°9

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les revêtements muraux (peinture sur fibre de verre) sont en mauvais état (RDC)

PROPOSITION D'ACTION

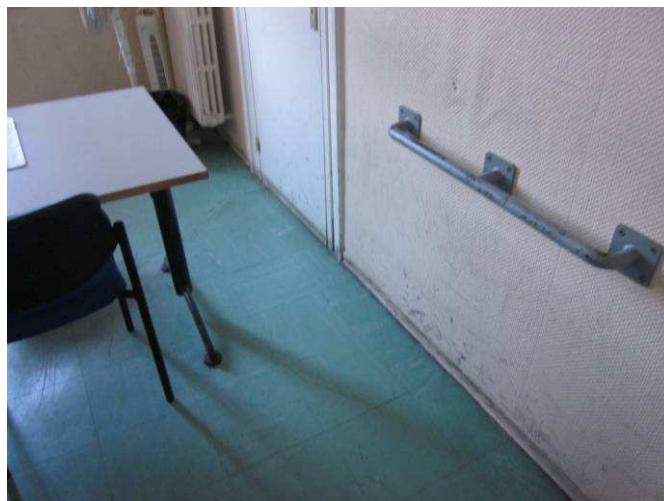
PRIORITE FC n°9

Repeindre les murs après retouches de plâtrerie si nécessaire

Décision FC n°9

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	1000	25	25 000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes
Impression, rebouchage
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°10

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sols

Constat - Localisation :

Les revêtements de sol de la partie matériel en R+1 sont en mauvais état ou inexistant (panneaux de sol contreplaqués apparents)

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°10

Mise en place d'un nouveau revêtement de sol.

Décision FC n°10

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	100	70	7000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes

Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support

Réalisation d'un enduit de lissage

Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, compris plinthes

FICHE DE CONSTAT

FC n°11

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les murs du local matériel présentent des fissures en partie haute

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°11

Traiter les fissures avant de les repeindre

Décision FC n°11

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	115	25	2875

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses
Impression, rebouchage et/ou calicotage des fissures
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°12

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les murs de la zone matériel sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°12

Dépose des anciens revêtements et mise en place d'un nouveau revêtement

Décision FC n°12

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	350	25	8750

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes

Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support

Réalisation d'un enduit de lissage

Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, compris plinthes

FICHE DE CONSTAT

FC n°13

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

les plafonds sont en mauvais état dans la zone matériel (fissures et revêtement).

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°13

Réparer les fissures et repeindre les plafonds

Décision FC n°13

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	100	25	2500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses
Impression, rebouchage et/ou calicotage des fissures
Raccords enduits
Peinture de finition*

FICHE DE CONSTAT

FC n°14

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Le plafond des sanitaires en R+1 coté CIC est en mauvais état en raison d'une infiltration (réparée)

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°14

Repeindre le plafond

Décision FC n°14

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	16	25	400

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes
Impression, rebouchage
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°15

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les murs des sanitaires sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°15

Reboucher et réenduire les murs et les repeindre

Décision FC n°15

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	50	25	1250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses
Impression, rebouchage et/ou calicotage des fissures
Raccords enduits
Peinture de finition*

FICHE DE CONSTAT

FC n°16

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Il y a des plaques de faux plafond en mauvais état (trou ou humidité) en R+2

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°16

Changement des plaques en mauvais état sur l'ensemble de l'étage

Décision FC n°16

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	10	50	500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose soignée des plafonds suspendus en dalles minérales, compris évacuation
Fourniture et pose d'un nouveau plafond en dalles minérales*

FICHE DE CONSTAT

FC n°17

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Le revêtement mural du bureau 216 se décroche. Cela est probablement lié à la condensation qui se forme au niveau de l'appui de fenêtre

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°17

Remplacer le revêtement mural après avoir vérifier l'étanchéité des fenêtres.

Décision FC n°17

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	12	35	420

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Traitement d'étanchéité à l'air
Colmatage des orifices apparents au droit du châssis
Dépose du revêtement de finition
Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses
Impression, rebouchage et/ou calicotage des fissures
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°18

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Généralités résistance au feu

Constat - Localisation :

La porte des archives du ministère public en R+2 n'est pas coupe feu

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°18

Remplacement de la porte par un bloc porte de degré coupe feu suffisant

Décision FC n°18

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	1500	1500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation de porte existantes

Fourniture et pose d'une porte métallique CF en bois

Reprises de finitions périphériques

FICHE DE CONSTAT

FC n°19

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Le mur de la zone d'attente du service des mineurs est en mauvais état derrière les dossiers des chaises

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°19

mise en place d'une protection sur le mur.

Décision FC n°19

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	8	80	640

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Fourniture et pose d'un panneau de filant pour protection

FICHE DE CONSTAT

FC n°20

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Des plaques de faux plafond dans le service des stupéfiants sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

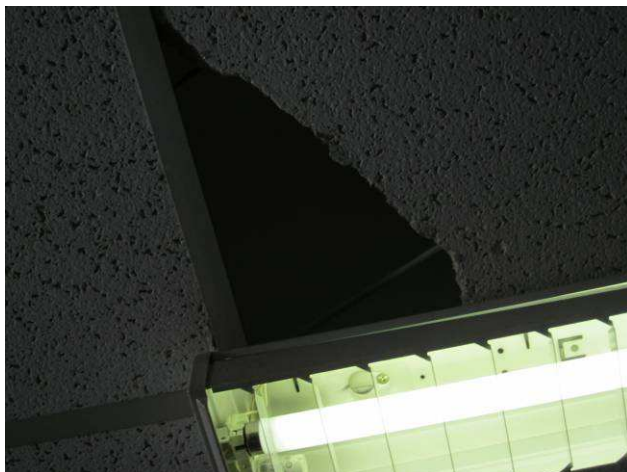
PRIORITE FC n°20

Remplacement des plaques en mauvais état

Décision FC n°20

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	5	50	250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose soignée des plafonds suspendus en dalles minérales, compris évacuation
Fourniture et pose d'un nouveau plafond en dalles minérales*

FICHE DE CONSTAT

FC n°21

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Il y a un trou au plafond de la salle multimédia en R+3. Ce trou a été "rebouché" avec du carton afin de diminuer le courant d'air.

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°21

Réparer le plafond et le repeindre

Décision FC n°21

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	17	50	850

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Reprise du plafond existant en plaques de plâtre
Raccord et remise en peinture*

FICHE DE CONSTAT

FC n°22

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Le lambris au mur de la salle multimédia se décroche

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°22

Remplacement du revêtement mural

Décision FC n°22

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	30	30	900

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose du revêtement de finition, compris évacuation
 Brossage et époussetage du support
 Grattage des parties mal adhérentes
 Impression, rebouchage
 Raccords enduits
 Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°23

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Le revêtement du rampant du laboratoire se décolle sous la fenêtre de toit

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°23

Remplacement du revêtement

Décision FC n°23

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	15	25	375

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose du revêtement de finition, compris évacuation
Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes
Impression, rebouchage
Raccords enduits
Peinture de finition*

FICHE DE CONSTAT

FC n°24

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Murs

Constat - Localisation :

Les murs du service informatique sont en mauvais état (fissures et revêtement)

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°24

Réparer les murs et mise en place d'un nouveau revêtement mural

Décision FC n°24

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	265	25	6625

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

*Dépose du revêtement de finition, compris évacuation
Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes
Impression, rebouchage
Raccords enduits
Peinture de finition*

FICHE DE CONSTAT

FC n°25

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Les plafonds du service informatique sont fissurés

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°25

Réparer les fissures et repeindre les plafonds

Décision FC n°25

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	100	25	2500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Brossage et époussetage du support
Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses
Impression, rebouchage et/ou calicotage des fissures
Raccords enduits
Peinture de finition

FICHE DE CONSTAT

FC n°26

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sols

Constat - Localisation :

Les sols du service informatique sont en mauvais état

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°26

Remplacer les revêtements de sol

Décision FC n°26

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	100	70	7000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose et évacuation du revêtement de sol existant, compris plinthes

Grattage des colles éventuelles, nettoyage et préparation du support

Réalisation d'un enduit de lissage

Fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, compris plinthes

FICHE DE CONSTAT

FC n°27

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Plafonds

Constat - Localisation :

Les faux plafonds en R+4 dans la zone des locaux syndicaux sont en mauvais état (couloirs + local 403)

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°27

Remplacement des plaques en mauvais état et mise en place des plaques manquantes

Décision FC n°27

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m ²	40	50	2000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose soignée des plafonds suspendus en dalles minérales, compris évacuation
Fourniture et pose d'un nouveau plafond en dalles minérales

FICHE DE CONSTAT

FC n°28

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Généralités résistance au feu

Constat - Localisation :

La salle 403 est utilisée pour le stockage de matériel plus utilisé. Ce stockage pose un problème de sécurité en cas d'incendie

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°28

Vider la pièce et stocker ce matériel dans un local coupe feu ou adapté

Décision FC n°28

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ENS	1	600	600

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Provision pour intervention ponctuelle

FICHE DE CONSTAT

FC n°29

STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES : Sens d'ouverture des portes

Constat - Localisation :

La porte à droite pour quitter les escaliers au RDC est condamnée. Elle est clouée. Il y a un risque en cas d'évacuation des locaux

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°29

Débloquer la porte et mise en place d'un ferme porte automatique

Décision FC n°29

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	200	200

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



FICHE DE CONSTAT

FC n°30

MENUISERIES EXTERIEURES : Menuiseries extérieures

Constat - Localisation :

Les menuiseries extérieures ne sont plus étanches à l'air et à l'eau dans un nombre important de bureaux

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°30

Vérifier l'ensemble des menuiseries et effectuer un réglage et un changement de joint si possible. Si cette opération n'est pas possible prévoir le changement des menuiseries.

Décision FC n°30

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	200	200	40 000

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Traitement d'étanchéité à l'air

Colmatage des orifices apparents

Vérification des quincailleries et des systèmes d'ouvertures

Reprise ponctuelle des peintures de finitions

FICHE DE CONSTAT	FC n°31
-------------------------	----------------

MENUISERIES EXTERIEURES : Menuiseries extérieures

Constat - Localisation :

Le vitrage d'une fenêtre dans les escaliers vers le niveau R+4 est cassé

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°31

Mise en place d'un nouveau vitrage

Décision FC n°31

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	400	400

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose soignée du vitrage existant
Fourniture et pose d'un nouveau vitrage
Sujétion pour vitrage cintré

FICHE DE CONSTAT	FC n°32
-------------------------	----------------

MENUISERIES EXTERIEURES : Menuiseries extérieures

Constat - Localisation :

La fenêtre de toit du couloir des locaux syndicaux à un vitrage cassé

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°32

Remplacer le vitrage de la fenêtre de toit

Décision FC n°32

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	300	300

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Dépose soignée du vitrage existant

Fourniture et pose d'un nouveau vitrage

FICHE DE CONSTAT

FC n°33

COUVERTURE - ETANCHEITE : Généralités couverture

Constat - Localisation :

Le pare pluie des combles coté Sud est découpé par endroit et n'est pas mis en œuvre correctement. Les recouvrements sont à l'envers ce qui n'empêche pas l'eau de pénétré dans le bâtiment en cas d'infiltration

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°33

Remplacer les pare pluie

Décision FC n°33

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
m²	300	25	7500

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Fourniture et pose d'un pare pluie

Adaptation au droit de la charpente existante

FICHE DE CONSTAT

FC n°34

CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION : VMS

Constat - Localisation :

L'ensembles des bouches de vmc sont sales. Elles ne peuvent pas fonctionné correctement

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°34

Nettoyage de toutes les vmc du bâtiment

Décision FC n°34

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ENS	1	250	250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Intervention ponctuelle pour nettoyage des bouches de VMC

Provision 20 bouches

FICHE DE CONSTAT

FC n°35

CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION : Production de froid

Constat - Localisation :

le climatiseur de la salle des serveurs est en panne

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°35

Réparer le climatiseur ou le remplacer

Décision FC n°35

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	250	250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Provision pour intervention sur climatiseur défaillant

Forfait 4heures de mains d'œuvre

FICHE DE CONSTAT

FC n°36

ELECTRICITE : Généralités électricité

Constat - Localisation :

Les prises électriques sont en mauvais état (RDC) . Elles sont mal fixées ou entrain de se déboîter. Cela peut conduire à un risque d'électrisation.

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°36

Vérifier l'installation et remise en place des prises en mauvais état.

Décision FC n°36

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ENS	1	250	250

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Intervention pour adaptation et fixation des prises de courant

FICHE DE CONSTAT

FC n°37

ELECTRICITE : Autres électricité

Constat - Localisation :

Un fil électrique sort du mur dans la salle multimédia. Il est simplement protégé par un film plastique et scotché

PROPOSITION D'ACTION

PRIORITE FC n°37

S'assurer que ce fil n'est pas alimenter et qu'il ne présente aucun danger et le supprimer

Décision FC n°37

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Unité	1	100	100

Le Montant total est arrondi à la centaine d'€ supérieure



Le prix comprend :

Mise hors tension du fil

Mise en œuvre d'un domino + boîte de dérivation

6. Annexe : tableau récapitulatif des constats

Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :

- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'usage.
- Critères définis en lien avec le client.
- L'estimation financière des actions proposées (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORITE	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
	STRUCTURE ET RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES										
FC n°1	Sols			Les Revêtement de sol du sous sol sont en très mauvais état	Remplacement des revêtements par un revêtement neuf (dans la zone vestiaires).	Priorité 1	1	m²	350	70	24500
FC n°2	Plafonds			Les Faux plafonds du sous sol sont en mauvais état	Réparation du faux plafond par remplacement des plaques endommagées ou de la structure en mauvais état (vestiaires et cafétéria)	Priorité 1	1	m²	420	50	21000
FC n°3	Murs			Les revêtements muraux du sous sol sont	Reprise des murs détériorés et peinture sur l'ensemble des murs	Priorité 1	1	m²	630	25	15800

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORIT E	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n°4	Portes coupe-feu			La porte du local de stockage n°22 n'est pas coupe feu	Remplacement de la porte et de son huisserie par un bloc porte ayant un degré coupe feu suffisant.	Priorité 1	1	Unité	1	1500	1500
	Généralités résistance au feu			Le cloisonnement au dessus de la porte n°20 au sous sol n'est pas coupe feu	Modifier le cloisonnement afin d'obtenir un degré coupe feu suffisant	Priorité 1	1	Unité	1	250	300
	Généralités résistance au feu			Le passage du réseau chauffage entre le local n°20 et le local Amicale diminue le degré coupe feu entre les locaux.	Reboucher le mur afin d'avoir un degré coupe feu suffisant entre les différents locaux	Priorité 1	1	Unité	1	400	400
FC n°7	Plafonds			Les plafonds du RDC sont en mauvais état	Remplacement des faux plafonds	Priorité 1	1	m²	530	50	26500
FC n°8	Sols			Les sols du RDC sont en mauvais état	Remplacement des sols	Priorité 1	1	m²	530	70	37100
FC n°9	Murs			Les revêtements muraux (peinture sur fibre de verre) sont en mauvais état (RDC)	Repeindre les murs après retouches de plâtrerie si nécessaire	Priorité 1	1	m²	1000	25	25000

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORIT E	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 10	Sols			Les revêtements de sol de la partie matériel en R+1 sont en mauvais état ou inexistants (panneaux de sol contreplaqués apparents)	Mise en place d'un nouveau revêtement de sol.	Priorité 2	5	m²	100	70	7000
FC n° 11	Murs			Les murs du local matériel présentent des fissures en partie haute	Traiter les fissures avant de les repeindre	Priorité 2	5	m²	115	25	2900
FC n° 12	Murs			Les murs de la zone matériel sont en mauvais état	Dépose des anciens revêtements et mise en place d'un nouveau revêtement	Priorité 2	5	m²	350	25	8800
FC n° 13	Plafonds			les plafonds sont en mauvais état dans la zone matériel (fissures et revêtement).	Réparer les fissures et repeindre les plafonds	Priorité 2	5	m²	100	25	2500
FC n° 14	Plafonds			Le plafond des sanitaires en R+1 coté CIC est en mauvais état en raison d'une infiltration (réparée)	Repeindre le plafond	Priorité 2	5	m²	16	25	400
FC n° 15	Murs			les murs des sanitaires sont en mauvais état	Reboucher et réenduire les murs et les repeindre	Priorité 2	5	m²	50	25	1300

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORIT E	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 16	Plafonds			Il y a des plaques de faux plafond en mauvais état (trou ou humidité) en R+2	Changement des plaques en mauvais état sur l'ensemble de l'étage	Priorité 2	5	Unité	10	50	500
FC n° 17	Murs			Le revêtement mural du bureau 216 se décroche. Cela est probablement lié à la condensation qui se forme au niveau de l'appui de fenêtre	Remplacer le revêtement mural après avoir vérifié l'étanchéité des fenêtres.	Priorité 2	5	m²	12	35	500
FC n° 18	Généralités résistance au feu			La porte des archives du ministère publique en R+2 n'est pas coupe feu	Remplacement de la porte par un bloc porte de degré coupe feu suffisant	Priorité 1	1	Unité	1	1500	1500
FC n° 19	Murs			Le mur de la zone d'attente du service des mineurs est en mauvais état derrière les dossiers des chaises	mise en place d'une protection sur le mur.	Priorité 2	5	ml	8	80	700
FC n° 20	Plafonds			Des plaques de faux plafond dans le service des stupéfiants sont en mauvais état	Remplacement des plaques en mauvais état	Priorité 2	5	Unité	5	50	300

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORIT E	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 21	Plafonds			Il y a un trou au plafond de la salle multimédia en R+3. Ce trou a été "rebouché" avec du carton afin de diminuer le courant d'air.	Réparer le plafond et le repeindre	Priorité 2	5	m²	17	50	900
FC n° 22	Murs			Le lambris au mur de la salle multimédia se décroche	Remplacement du revêtement mural	Priorité 2	5	m²	30	30	900
FC n° 23	Plafonds			Le revêtement du rampant du laboratoire se décolle sous la fenêtre de toit	Remplacement du revêtement	Priorité 2	5	m²	15	25	400
FC n° 24	Murs			Les murs du service informatique sont en mauvais état (fissures et revêtement)	Réparer les murs et mise en place d'un nouveau revêtement mural	Priorité 2	5	m²	265	25	6700
FC n° 25	Plafonds			Les plafonds du service informatique sont fissurés	Réparer les fissures et repeindre les plafonds	Priorité 2	5	m²	100	25	2500
FC n° 26	Sols			Les sols du service informatique sont en mauvais état	Remplacer les revêtements de sol	Priorité 2	5	m²	100	70	7000

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORIT E	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 27	Plafonds			Les faux plafonds en R+4 dans la zone des locaux syndicaux sont en mauvais état (couloirs + local 403)	Remplacement des plaques en mauvais état et mise en place des plaques manquantes	Priorité 1	5	m²	40	50	2000
FC n° 28	Généralités résistance au feu			La salle 403 est utilisée pour le stockage de matériel plus utilisé. Ce stockage pose un problème de sécurité en cas d'incendie	Vider la pièce et stocker ce matériel dans un local coupe feu ou adapté	Priorité 1	1	ENS	1	600	600
FC n° 29	Sens d'ouverture des portes			La porte à droite pour quitter les escaliers au RDC est condamnée. Elle est clouée. Il y a un risque en cas d'évacuation des locaux	Débloquer la porte et mise en place d'un ferme porte automatique	Priorité 1	1	Unité	1	200	200
	MENUISERIES EXTERIEURES										
FC n° 30	Menuiseries extérieures			Les menuiseries extérieures ne sont plus étanches à l'air et à l'eau dans un nombre important de bureaux	Vérifier l'ensemble des menuiseries et effectuer un réglage et un changement de joint si possible. Si cette opération n'est pas possible prévoir le changement des menuiseries.	Priorité 1	6	Unité	200	200	40000

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORITE	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 31	Menuiseries extérieures			Le vitrage d'une fenêtre dans les escaliers vers le niveau R+4 est cassé	Mise en place d'un nouveau vitrage	Priorité 1	5	Unité	1	400	400
FC n° 32	Menuiseries extérieures			La fenêtre de toit du couloir des locaux syndicaux à un vitrage cassé	Remplacer le vitrage de la fenêtre de toit	Priorité 1	5	Unité	1	300	300
	COUVERTURE - ETANCHEITE										
FC n° 33	Généralités couverture			Le pare pluie des combles coté Sud est découpé par endroit et n'est pas mis en œuvre correctement. Les recouvrements sont à l'envers ce qui n'empêche pas l'eau de pénétrer dans le bâtiment en cas d'infiltration	Remplacer les pare pluie	Priorité 1	5	m²	300	25	7500
	CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION										
FC n° 34	VMC			L'ensemble des bouches de vmc sont sales. Elles ne peuvent pas fonctionner correctement	Nettoyage de toutes les vmc du bâtiment	Priorité 1	1	ENS	1	250	250

	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Constat - localisation	Propositions d'actions	PRIORITE	Décision	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total arrondi
FC n° 35	Production de froid			le climatiseur de la salle des serveurs est en panne	Réparer le climatiseur ou le remplacer	Priorité 1	5	Unité	1	250	250
	ELECTRICITE										
FC n° 36	Généralités électricité			Les prises électriques sont en mauvais état (RDC). Elles sont mal fixées ou entrain de se déboîter. Cela peut conduire à un risque d'électrisation.	Vérifier l'installation et remise en place des prises en mauvais état.	Priorité 1	2	ENS	1	250	250
FC n° 37	Autres électricité			Un fil électrique sort du mur dans la salle multimédia. Il est simplement protégé par un film plastique et scotché	S'assurer que ce fil n'est pas alimenter et qu'il ne présente aucun danger et le supprimer	Priorité 1	1	Unité	1	100	100

7. Album Photo



Fig. 1- Vue générale du bâtiment



Fig. 2- Couverture



Fig. 3 Sous Station



Fig. 4- Coffret électrique sous station



Fig. 5- Groupe électrogène



Fig. 6- Climatiseur



Fig. 9- Fenêtres



Fig. 10- Porte intérieur en bois



Fig. 11- Radiateur



Fig. 12- Revêtement sol



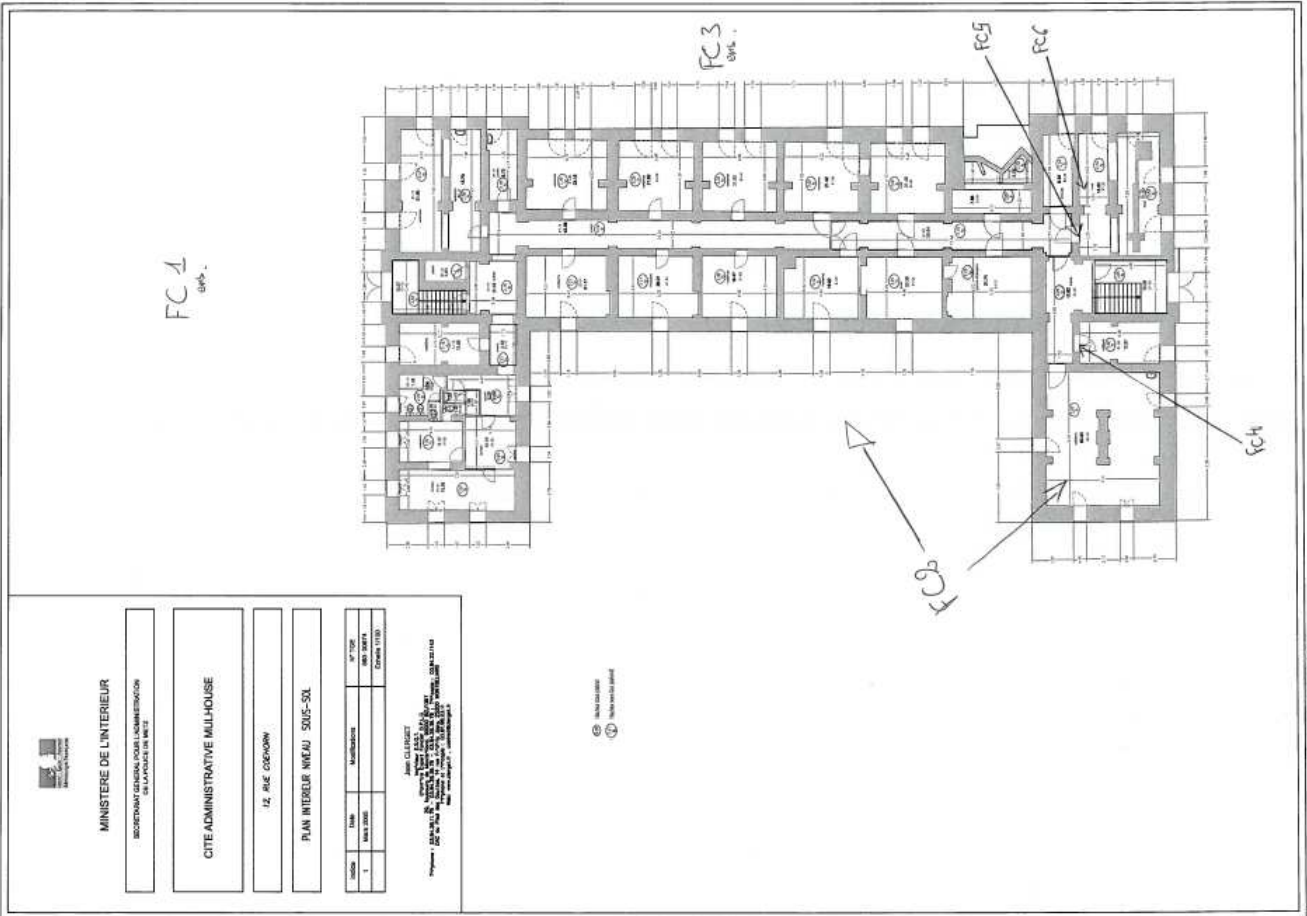
Fig. 15- Réseau chauffage



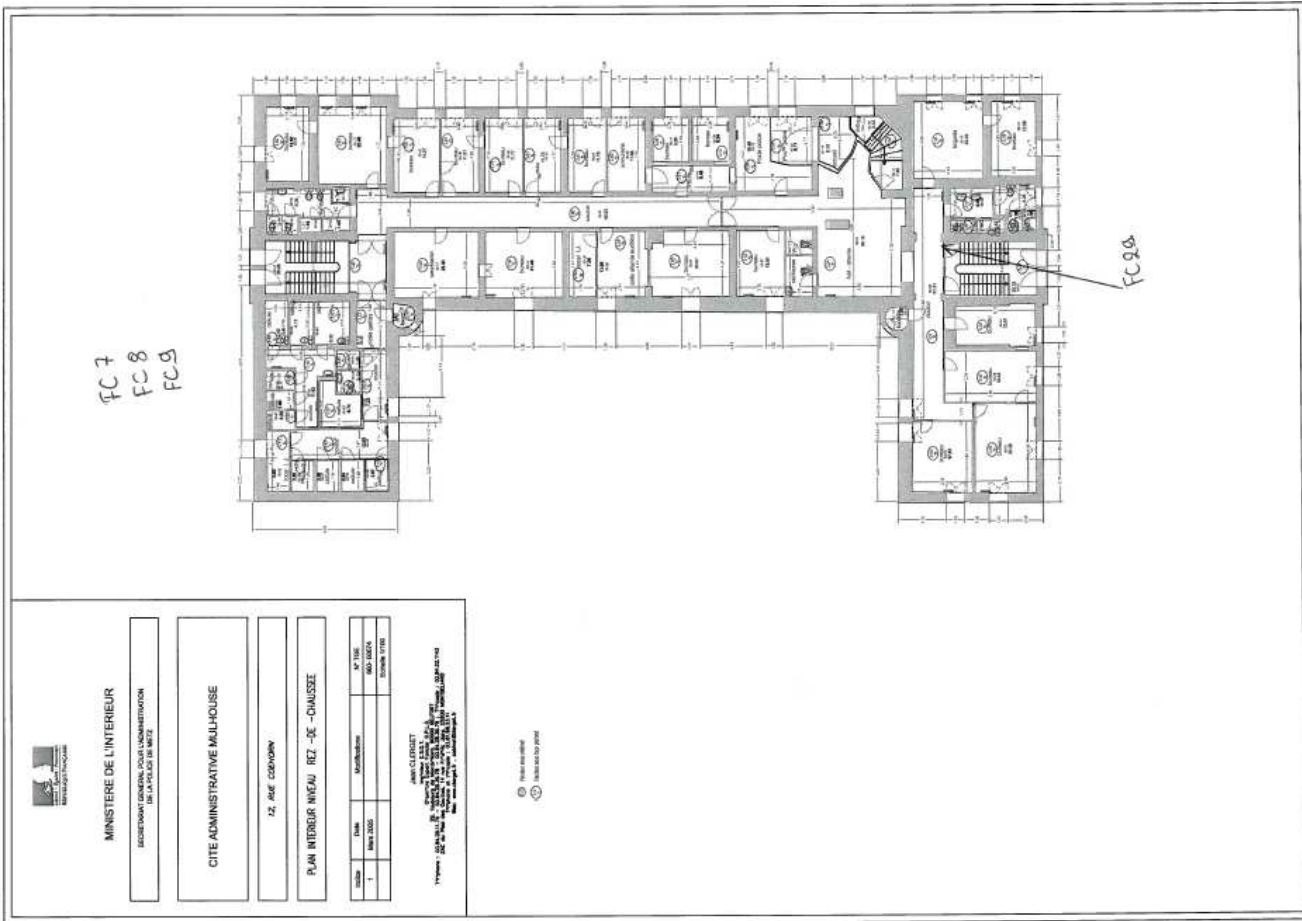
Fig. 16- Charpente

8. Plans et repérage des constats

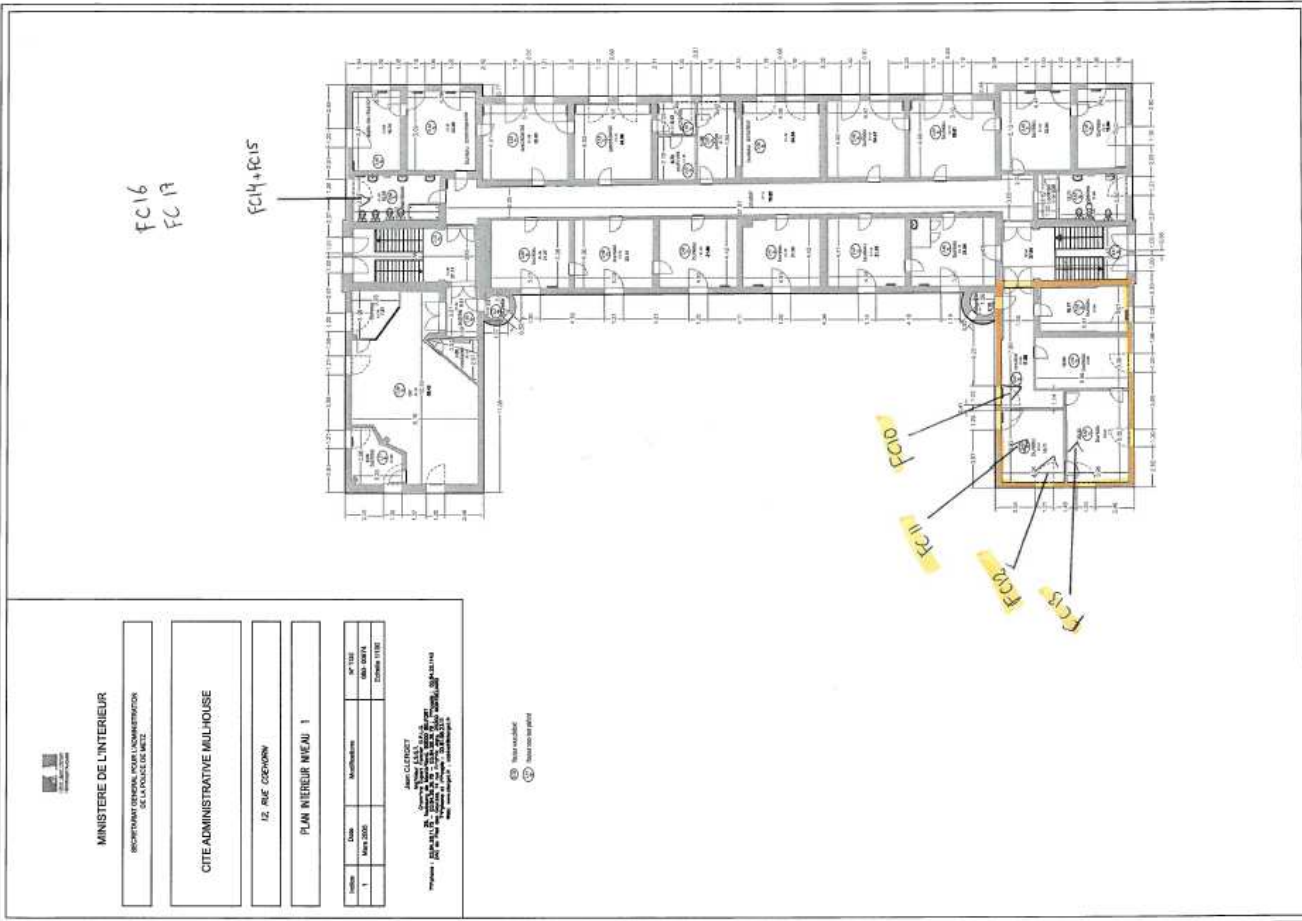
Plan sous sol



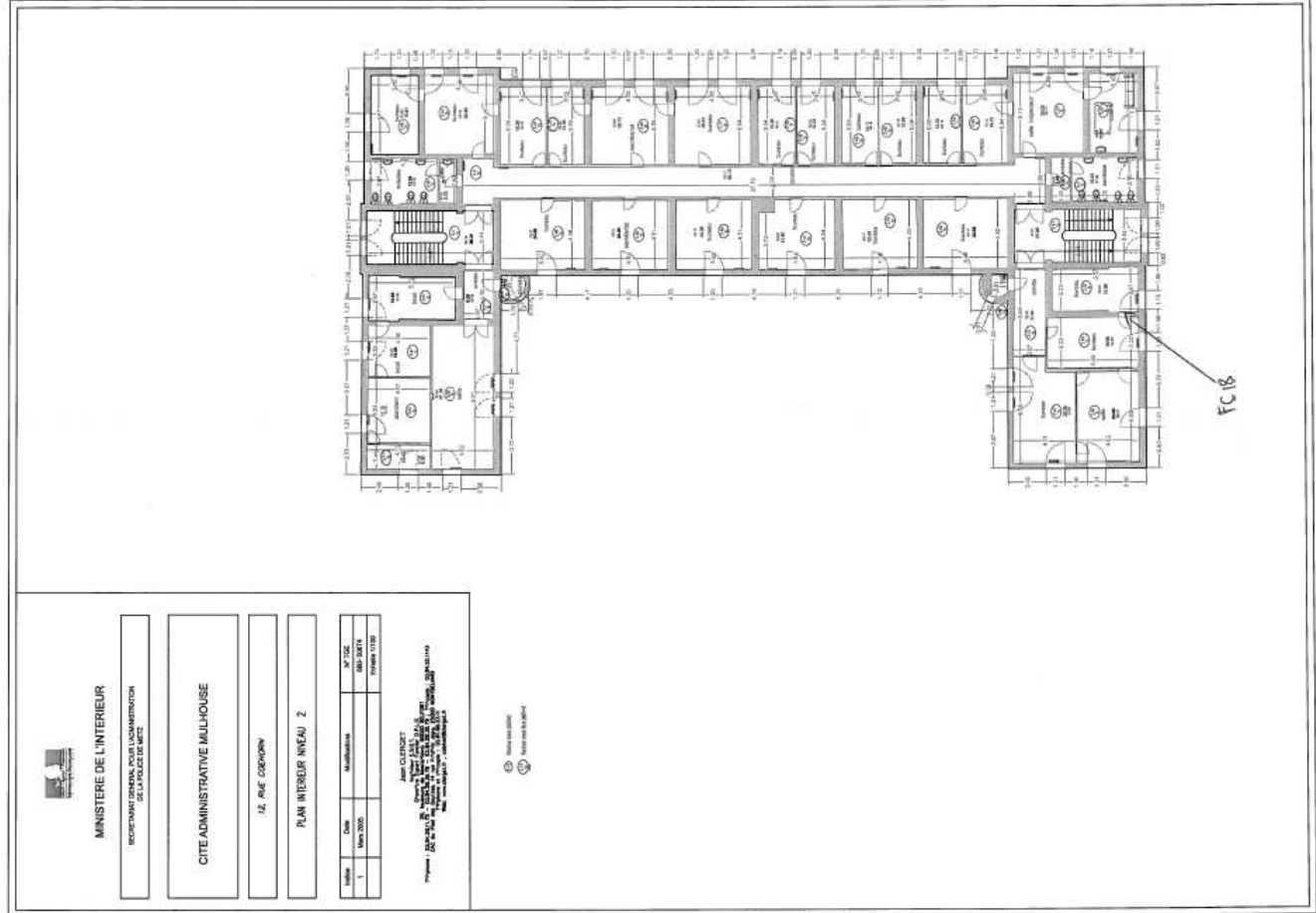
Plan RDC



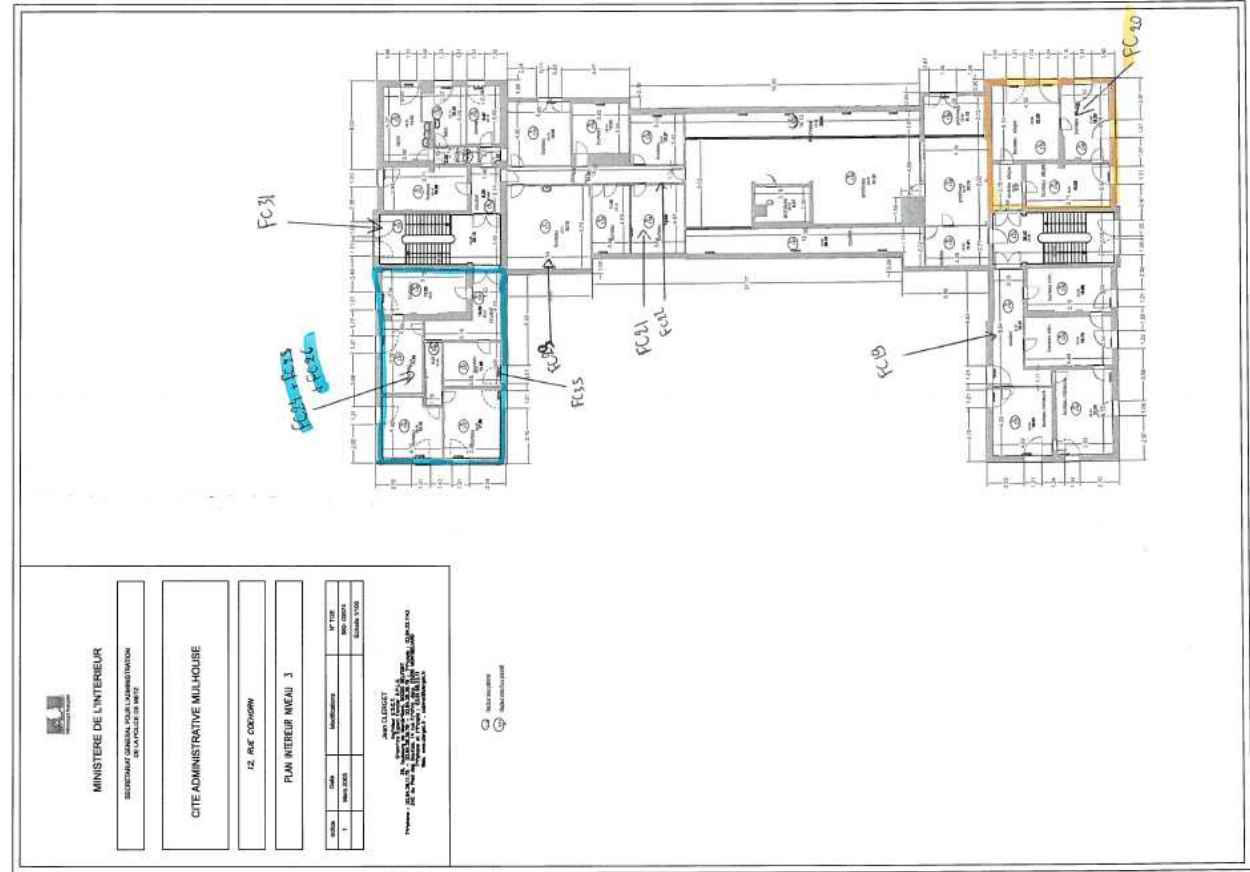
Plan 1^{er} étage



Plan 2^{ème} étage



Plan 3^{ème} étage



MINISTRE DE L'INTERIEUR

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DE LA POLICE DE MER

CITE ADMINISTRATIVE MULHOUSE

12, RUE COCHON

PLAN INTERIEUR NIVEAU 4

NOUVEAU	DATE	PROJETANT	N° TITRE
1	Mars 2014	MRD - MRHA	Ex-ante 1108

LES CLASSEES
 Les classes de protection des biens culturels sont définies par le décret n° 2013-1234 du 11 septembre 2013.
 Les classes de protection des biens culturels sont définies par le décret n° 2013-1234 du 11 septembre 2013.
 Les classes de protection des biens culturels sont définies par le décret n° 2013-1234 du 11 septembre 2013.

 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 SECRETARIAT GENERAL